

Gildan annonce la fixation du prix d'un placement privé de billets non garantis de premier rang de 1,2 milliard de dollars américains

Montréal, le 23 septembre 2025 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) (« Gildan » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui avoir fixé le prix d'un placement de deux séries de billets non garantis de premier rang d'un capital total de 1,2 milliard de dollars américains, soit des billets non garantis de premier rang à 4,700 %, échéant le 7 octobre 2030, d'un capital total de 600 millions de dollars américains et des billets non garantis de premier rang à 5,400 %, échéant le 7 octobre 2035, d'un capital total de 600 millions de dollars américains (collectivement, les « billets »).

La Société prévoit affecter le produit net tiré du placement des billets, ainsi que les liquidités ou les autres fonds immédiatement disponibles, au financement de la tranche en espèces de la contrepartie devant être versée pour l'acquisition de Hanesbrands Inc., au refinancement de la dette existante de Hanesbrands et au paiement des frais d'opération connexes liés au placement des billets et à l'acquisition de Hanesbrands.

La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 7 octobre 2025, sous réserve des conditions de clôture usuelles.

Les billets seront des obligations non garanties de premier rang de la Société et seront de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes les dettes non garanties et non subordonnées de premier rang actuelles et futures de la Société.

La Société offre les billets aux termes d'une dispense en vertu de la loi intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »). Les acquéreurs initiaux des billets n'offriront les billets qu'aux personnes qu'il est raisonnable de considérer comme des acheteurs institutionnels admissibles au sens de la *Rule 144A* prise en application de la Loi de 1933 ou qu'à l'extérieur des États-Unis à l'intention de certaines personnes conformément au *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Loi de 1933, des lois sur les valeurs mobilières d'un État ou des lois sur les valeurs mobilières d'un autre territoire. Par conséquent, les billets ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans avoir été inscrits ou fait l'objet d'une dispense des exigences d'inscription applicable en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un État. Les billets n'ont pas été ni ne seront admissibles à la vente auprès du public en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et, par conséquent, toute offre ou vente des billets au Canada sera faite aux termes d'une dispense des obligations de prospectus prévue par ces lois sur les valeurs mobilières.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat dans tout territoire où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué de presse constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois et règlements canadiens sur les valeurs mobilières et sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, de l'information sur le placement proposé de billets, l'emploi prévu du produit net tiré du placement, l'acquisition de Hanesbrands par Gildan et les autres événements ou faits futurs décrits aux présentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables.

Voir les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 (le « rapport de gestion de 2024 ») et pour le deuxième trimestre clos le 29 juin 2025 (le « rapport de gestion du deuxième trimestre de 2025 ») pour une analyse des facteurs pouvant influencer ces énoncés prospectifs. Les facteurs et hypothèses importants qui ont été appliqués pour tirer une conclusion ou faire une prévision ou une projection sont également énoncés dans ce document.

Les énoncés prospectifs sont intrinsèquement incertains et les résultats ou les événements prévus dans ces énoncés prospectifs peuvent différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement d'une conclusion, d'une prévision ou d'une projection dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les risques associés à l'acquisition de Hanesbrands, les changements dans les conditions économiques, financières et géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou dans un ou plusieurs des marchés que Gildan dessert, notamment le contexte des prix et de l'inflation, la capacité de Gildan à mettre en œuvre ses stratégies et plans de croissance ainsi que les facteurs énumérés aux rubriques « Risques et incertitudes » et « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du rapport de gestion de 2024. Ces facteurs peuvent faire en sorte que le rendement réel de la Société au cours des périodes futures diffère sensiblement de toute estimation ou projection du rendement futur exprimé ou sous-entendu dans les énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué de presse. Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs de la Société se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement au placement proposé de billets et à d'autres événements futurs et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué de presse ont été établis en date de ce dernier et Gildan ne s'engage nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde.

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours. L'offre de produits de la Société comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements et des chaussettes vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique et aux entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie. La Société commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, GOLDTOE® et Peds®, et sous la marque Champion®, en vertu d'un contrat de licence exclusif pour le marché des vêtements imprimés.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme ESG intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société.

Relations avec les investisseurs :

Jessy Hayem, CFA
Vice-présidente principale, Cheffe des relations avec
les investisseurs et des communications mondiales
(514) 744-8511
jhayem@gildan.com

Relations avec les médias :

Geneviève Gosselin
Directrice, Communications mondiales et
marketing d'entreprise
(514) 343-8814
communications@gildan.com